

Le 26 novembre 2018

L'Andra et l'Ineris signent un accord de partenariat R&D

Le 26 novembre 2018, l'Andra et l'Ineris ont signé un nouvel accord de partenariat pour 5 ans prolongeant une collaboration scientifique engagée depuis 2001.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr

@presse_andra
@andra_france

Karine GRIMAUT
Responsable Presse
Tel 06 49 33 49 60
karine.grimault@ineris.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

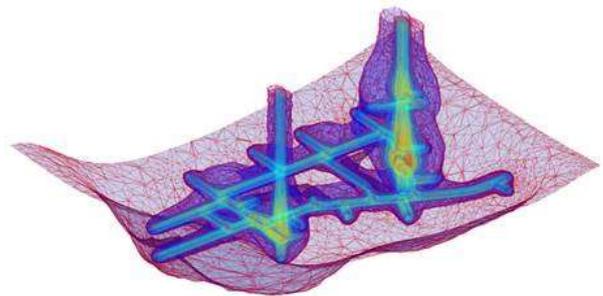
Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

À propos de l'Ineris

L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) est l'expert public pour la maîtrise des risques industriels et environnementaux. Ses activités contribuent à évaluer et prévenir les risques que les activités économiques font peser sur l'environnement, la santé, la sécurité des personnes et des biens. Il développe ses compétences scientifiques et techniques dans le domaine des risques technologiques, des risques liés à l'impact des substances chimiques sur la santé et l'environnement, des risques du sol et du sous-sol. Créé en 1990 sous la tutelle du Ministère chargé de l'environnement, l'Ineris compte 552 collaborateurs. Son siège situé à Verneuil-en-Halatte (Oise) accueille 40 hectares de plates-formes d'essais et 30 000 m² de laboratoires, qui permettent de mener des expérimentations « sur mesure » à moyenne et grande échelle.
www.ineris.fr // @INERIS_fr

Avec ce nouvel accord, l'Andra, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs et l'Ineris, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, ont décidé de poursuivre leur collaboration en matière de R&D.



Modélisation de déplacement autour des galeries du laboratoire de l'Andra
Mouvement des parois des galeries
(Crédit Ineris 2007)

Cet accord intervient à une période importante pour l'Andra dans la perspective, notamment, du dépôt prochain de la demande d'autorisation de création de Cigéo, le projet de stockage géologique de déchets radioactifs. Il permettra de renforcer les connaissances sur les phénomènes à l'œuvre dans le stockage, la surveillance des installations et de l'environnement et la prévention des risques (tels que le risque incendie par exemple). Pour l'Ineris, il a vocation à permettre un approfondissement des connaissances sur le comportement à long terme des ouvrages souterrains et de poursuivre le développement de compétences pluridisciplinaires sur la prévention des risques industriels.

Depuis 17 ans, l'Ineris et l'Andra développent des projets et travaux de recherche communs, et partagent l'expertise acquise dans leurs domaines respectifs de compétences tant sur le plan méthodologique, scientifique, qu'expérimental. Ils mettent notamment en place des actions de recherche collaboratives, des programmes de travail d'intérêt partagé, des mises en commun de compétences (par exemple : les réalisations de diagnostic, des études méthodologiques, des actions de modélisation, de spatialisation...).